

La région



Les plus anciennes gravures du monde

L'universitaire américain Randall White (photo) a daté des gravures trouvées à Castelmerle (24) de 37 000 ans avant notre ère. Soit un millénaire de plus qu'à Chauvet, en Ardèche. PHOTO DR

Le schéma régional air énergie jugé « irréaliste »



Monique de Marco, vice-présidente (Europe Écologie-Les Verts) de la Région Aquitaine. ARCHIVES THERRY DAVID/50

AQUITAINE Le Conseil économique et social rend une contribution critique. Les Verts sont prêts à le retirer

C'est un document porté directement par Monique de Marco, vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine. La patronne, respectée, du groupe Europe Écologie-Les Verts au sein de l'assemblée régionale avait présenté, au nom de la majorité, un projet de schéma régional climat air énergie (SRCAE) particulièrement ambitieux.

L'Aquitaine se donnait l'objectif, d'ici à 2050, d'atteindre le scénario dit Durban, c'est-à-dire de réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre, de 30 % la consommation d'énergie et d'augmenter de 30 % la part des énergies renouvelables.

Les socioprofessionnels aquitains, réunis autour de ce schéma au sein de la commission développement économique et programmations, ne croient pas à ces perspectives.

Question sur le financement

Dans une contribution entérinée par le bureau du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) le 3 mai dernier, l'assemblée des socioprofessionnels, aux positions souvent policées, n'y va pas par quatre chemins. Elle s'interroge sur le réalisme des objectifs politiques affichés au regard des tendances actuelles observées et de l'attractivité démographique régionale.

Le Ceser reproche au projet de ne pas baliser le chemin. Il critique l'absence de hiérarchie dans les actions proposées. Sur le plan financier, le document est aussi très critique. Les représentants des

socioprofessionnels aquitains (industrie, transports, agriculteurs...) se demandent qui financera la rénovation éco-énergétique du bâti existant, qui supportera (et à quelle hauteur) les investissements dans l'éolien et quel impact aura pour l'usager l'obligation de rachat par EDF de l'électricité produite par les énergies renouvelables. L'impact de la production de biomasse sur les modes actuels d'occupation des espaces est aussi pointé du doigt.

Report probable

Dans sa conclusion, le Ceser appelle à une démarche de travail plus organisée et plus pérenne, et souhaite être associé aux prochaines étapes.

Monique de Marco ne semblait pas abattue par la contribution du Ceser : « Les socioprofessionnels sont dans leur rôle en faisant ces remarques », indique la chef de file

écologiste au sein du Conseil régional. Mais elle reconnaît bien des lacunes à la démarche initiée par les lois Grenelle et déclinée en région. « Il est difficile de s'engager au niveau des Régions dans des domaines comme la consommation énergétique du bâtiment, qui dépend de l'échelon national, ou sur l'énergie sans intégrer le nucléaire dans nos réflexions » indique-t-elle.

Il est probable que son groupe demande le report de l'examen du projet prévu à la fin du mois de juin. Mais les socioprofessionnels aquitains, en majorité favorable au nucléaire, ne devraient pas se frotter trop vite les mains. Monique de Marco espère bien que le prochain ministre de l'Environnement donne un caractère plus prescriptif à ces schémas. « Nous devons donner un nouvel élan à ces questions », dit-elle, loin de renoncer.

Jean-Bernard Gilles